



## Département de Saône et Loire

<b>SÉANCE DU : 21 septembre 2020</b>	<b>Nombre de délégués :</b>	
<b>N° 2020-025</b>	<b>En exercice :</b>	<b>29</b>
<b>Convocation du : 15 septembre 2020</b>	<b>Présents ou représentés :</b>	<b>24</b>
<b>Affichage du : 23 septembre 2020</b>	<b>Absents :</b>	<b>2</b>
<b>Objet de la délibération : Marché public Accord cadre à bon de commande travaux morphologique 2021</b>		

L'an deux mille vingt le vingt et un du mois de septembre à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Perrecy-les-Forges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre			X	
	M DUMAS Pierre-Yves			X	
	M REPY Marc	X			
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude	X			
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul	X			
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël	X			
	M BALLOT Alain	X			
	M TOUILLON Gilles	X			
	M VAILLOT Rémy	X			
Communauté de Communes du Grand Charolais	M PICHARD Emmanuel		X		
	Mme SARANDAO Gilda	X			
	M LOPES DE LIMA Pascal		X		
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric	X			
	M PICHARD Bruno	X			
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel			X	
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M PERRIER Richard	X			
	M Xavier DUVIGNAUD	X			
	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Le Contrat Territorial permettant la réalisation des travaux de restauration morphologique des cours d'eau a pris fin en 2019-2020. Ce contrat a engagé le syndicat dans l'amélioration de la qualité des cours d'eau au travers notamment des actions phares comme la mise en défens ou l'abreuvement des bovins le long des cours d'eau.

L'ensemble des travaux durant le contrat n'a pas pu se réaliser et il est nécessaire de terminer les engagements pris avec les agriculteurs sur la Bourbince et l'Oudrache ainsi que la Limace et le Moulin Neuf en rive gauche.

Afin que ces travaux puissent être engagés dès l'année 2021, il convient de préparer la consultation permettant la passation d'un marché.

Pour cela, il est proposé de lancer une consultation pour la dévolution des travaux de restauration des cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passerelles, etc.) en utilisant la procédure des accords cadre à bons de commandes, prévue dans le Code de la Commande Publique. Ce marché aura une durée d'un an et sera reconductible 1 fois.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**Autorise** le Président à lancer un Appel Public à la Concurrence pour la dévolution des travaux de restauration morphologique de la Bourbince, de l'Oudrache, de la Limace ainsi que le Moulin Neuf en rive gauche. La procédure utilisée sera L'accord-cadre avec maximum en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



**Certifié exécutoire** pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le : 23 septembre 2020  
Publication le : 23 septembre 2020

A Montceau-les-Mines le : 23 septembre 2020  
Le Président

